

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20898**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Énergie et Génie Climatique Spécialité : Métiers des énergies renouvelables

Nouvel intitulé : Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227s Montage d'installations de génie climatique, sanitaires et de chauffage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est spécialiste en énergie renouvelable et exerce les activités suivantes :

- développe l'utilisation des énergies renouvelables
- dimensionne les installations en photovoltaïque
- gère les projets
- conduit les travaux de construction d'un parc de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien, méthanisation)
- fait la maintenance d'un parc de production en énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien, hydraulique et méthanisation)
- fait le bilan des productions des parcs et compare au productible
- analyse les résultats et propose des aménagements et des solutions
- démarcher les clients et entreprises

Ce professionnel est capable de :

- mener à bien des études dans le domaine du dimensionnement des installations en énergie renouvelable dans le bâtiment et dans l'industrie
- promouvoir la gestion et la maîtrise des énergies, en liaison étroite avec les problèmes environnementaux, production d'électricité, gestion des énergies (ressources naturelles, sources d'énergie...)
- promouvoir le développement et l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables
- optimiser les stratégies énergétiques
- maîtriser les coûts des entreprises en utilisant les énergies renouvelables (photovoltaïque, éoliennes...)
- prévenir des risques dans les bâtiments

Cette licence professionnelle s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'économie dans l'habitat.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce spécialiste en énergie renouvelable est amené à exercer en entreprise (équipementier) dans les secteurs technico-sociaux ou dans les collectivités locales. Il peut également créer sa propre entreprise de conseil pour servir d'interface dans les domaines d'activités suivants :

- Énergies renouvelables
- Développement durable
- Distribution d'énergie
- Production d'électricité
- Maintenance

Ce professionnel est amené à exercer les emplois suivants :

- Développeur en énergies renouvelables
- Technico-commercial des systèmes de production d'énergies nouvelles
- Technico-commercial chez les fabricants, bureaux d'études, installateurs
- Responsable de la maintenance des systèmes de production d'énergie
- Chargé d'études en énergies renouvelables
- Gestionnaire de projets en énergies renouvelables
- Conducteur de travaux de projets en énergies renouvelables
- Consultant en énergie et environnement en institution (collectivités territoriales) ou en société de services (audit, conseil et environnement)
- Conseiller technique dans les agences de l'énergie
- Chargé de développement durable dans les collectivités locales, les associations et les organismes liés à l'énergie
- Chargé des réseaux de transport d'électricité
- Expert dans un organisme agréé de contrôle et de prévention

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

D1407 : Relation technico-commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle métiers des énergies renouvelables est conforme au système européen. Elle est accessible avec un niveau Bac+2 soit 120 crédit européens ou équivalents. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 60 crédits (ECTS). Les enseignements sont décomposés en Unités d'Enseignements suivantes :

UE 1 : Gestion des données environnementales et droit - 6 ECTS

UE 1.1 : Gestion des données environnementales (3 ECTS)

UE 1.2 : Droit des entreprises et de l'environnement (3 ECST)

UE 2 : Outils informatiques et de communication et gestion de projets - 9 ECTS

UE 2.1 : Gestion et management de projets - Communication (3 ECTS)

UE 2.2 : Anglais de communication international (3 ECTS)

UE 2.3 : Outils informatiques (3 ECTS)

UE 3 : Outils scientifiques et techniques pour les énergies renouvelables - 9 ECTS

UE 3.1 : Energétique (4,5 ECTS)

UE 3.2 : Electrotechnique et automatisme (4,5 ECTS)

UE 4 : Energie et environnement - 6 ECTS

UE 4.1 : Energies traditionnelles et environnement (3 ECTS)

UE 4.2 : Energies combinées (3 ECTS)

UE 5 : Energies renouvelables - 15 ECTS

UE 5.1 : Biogaz (3 ECTS)

UE 5.2 : Eolien (3 ECTS)

UE 5.3 : Hydraulique (3 ECTS)

UE 5.4 : Photovoltaïque (6 ECTS)

UE 6 : Projet tuteuré - 5 ECTS

UE 7 : Stage - 10 ECTS

Les modalités d'obtention de la licence sont conformes aux arrêtés en vigueur :

contrôle continu : l'évaluation des connaissances des étudiants se fait sous la forme de contrôle continu, conforme aux articles 10 et 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999.

Compensation : elle est conforme à l'arrêté du 17 novembre 1999, la compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. Dans le cadre du système européen, la compensation est organisée selon l'article 27 de l'arrêté du 23 avril 2002. Le diplôme peut s'obtenir par compensation annuelle et semestrielle mais l'ensemble constitué du projet et du stage, incluant mémoires et soutenances (UE 6 et 7) n'est pas compensable.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	3 enseignants chercheurs ainsi que 2 personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - n° 20100560

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://carrefourdesetudiants.unilim.fr/>

Autres sources d'information :

www.sciences.unilim.fr

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP23204
87032 Limoges cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Sciences et Techniques
123 avenue Albert Thomas
87060 Limoges cedex

Historique de la certification :

Certification suivante : Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique